

## 7. Mobilisation de la société civile et Position des Etats

### 7.1. Mobilisation citoyenne, dans le Monde, en Europe, au Maghreb, en Tunisie

« La résistance n'est jamais futile » Sandra Steingraber<sup>(307)</sup>

Le refus de la technique d'extraction du gaz et pétrole de schiste s'internationalise et la mobilisation ne cesse de grandir. L'opposition forte et croissante du public est de plus en plus régulièrement présentée comme la principale entrave au développement du secteur, notamment aux Etats-Unis, preuve que la mobilisation anti-fracking grandit et se fait de plus en plus visible et active. Elle prend même une telle ampleur qu'elle inquiète les acteurs du secteur pétrolier et gazier ainsi que leurs alliés politiques. Aux Etats-Unis, le FBI cible ainsi les activistes comme des terroristes<sup>(308)</sup> et va jusqu'à les mettre en prison malgré l'absence de charge valable.<sup>(309)</sup> En Europe, l'ancien secrétaire général danois de l'OTAN, Anders Fogh Rasmussen, a publiquement accusé les mouvements protestataires d'être financés par le gouvernement russe<sup>(310)</sup>. Certaines personnalités politiques ou du monde du spectacle (figure 60) se prononcent ouvertement contre le fracking et renforce l'opinion publique. Des films comme « *Promise land* » de Gus Van Sant ou, mieux encore, « *Gasland* » de Josh Fox alimentent le débat et attisent la polémique. Les nombreuses stars du collectif *Artists Against Fracking*, fondé par Yoko Ono et son fils Sean Lennon, se mobilisent en chanson contre la fracturation hydraulique<sup>(311)</sup>.



Figure 60 : l'acteur Max Ruffalo (à droite) soutient les manifestants d'une campagne anti-fracking à New York en 2011<sup>(312)</sup>.

Photo : Yana Paskova - New York Times

Au fur et à mesure que les puits sont forés, les témoignages se recourent, les arguments des industriels sont démontés, les plaintes se multiplient et des procès se gagnent. Le discours écologiste se fait de plus en plus convaincant à mesure que les études scientifiques confirment les constats initiaux. Partout où il est question d'extraire des hydrocarbures non conventionnelles, les communautés, des citoyens se sont mobilisées ou commencent à le faire.

Dans de nombreux pays européens, la résistance contre le fracking émerge à l'échelle locale, dans des communautés rurales, en organisations citoyennes informelles. Puis, afin de mieux organiser la résistance, des réseaux se créent ; l'ensemble étant très soutenu par les ONG environnementalistes, des plus petites aux plus importantes. De ces groupes de militants, il en existe dans pratiquement tous les pays concernés par l'industrie du « non conventionnel ». Les réseaux sociaux constituent un vecteur de communication très efficace, avec des échanges de données, des actions de solidarités transfrontalières. De nombreux universitaires, géologues, toxicologues, des juristes, d'anciens ingénieurs des mines ont rejoint cette mobilisation sans précédent dans l'histoire mondiale des mouvements sociaux. Pour contrer les arguments des industriels, s'est constitué un savoir partagé, sans cesse enrichi par la surveillance que ces citoyens militants entretiennent constamment.

Du côté des citoyens ordinaires, des ruraux pour la plupart, la résistance- peut être parfois musclée. Des noms comme Barton Moss<sup>(313)</sup> ou Balcombe<sup>(314)</sup> en Angleterre, Zurawlow en Pologne et Pungesti<sup>(315)</sup> en Roumanie, sonnent comme des faits d'armes. Cette résistance reste déterminée comme, tout récemment, à Ain Salah<sup>(316)</sup> en Algérie, où les autorités, à l'heure où ces lignes sont écrites développent des montagnes d'ingéniosité langagière pour se sortir d'une crise née de leur incapacité à prendre en compte l'opinion des populations. En France, plus de cent collectifs de citoyens se sont mobilisés, dans le Sud, région visée par d'énormes permis de recherches, dans l'Est parisien, en Dordogne, et désormais dans le Nord et le Nord-Est, où, dans les anciens gisements de charbon, c'est le gaz de couche de charbon (*coal bed methan*) qui fait l'objet de convoitises. Selon ces collectifs et les ONGs, la loi du 13 juillet 2011 n'a pas de sens. Elle interdit la fracturation hydraulique mais ne dit rien sur l'exploration et l'exploitation de ces hydrocarbures « extrêmes ». Elle ouvre même la porte à l'expérimentation d'autres techniques et une très grande partie de la classe politique française reste attachée à l'idée qu'on trouvera à terme une solution acceptable pour extraire du gaz de schiste.

Aux Pays-Bas, plus de 220 municipalités et une majorité de provinces se sont déclarées « frackfree » : opposées à la fracturation hydraulique. Mais les décisions des collectivités locales peuvent être supplantées par celles de l'autorité nationale. Cependant, cette pression additionnée à celle exercée par les entreprises de boissons (eaux, bières, sodas), qui craignent pour la qualité des nappes phréatiques, a poussé le gouvernement à instaurer un moratoire qui prendra fin à la fin de son mandat, en mai 2017. En Espagne, une initiative similaire a conduit à instaurer des interdictions et des moratoires dans les différentes provinces autonomes. En Afrique du Sud, l'opposition la plus forte vient des propriétaires terriens et des petits agriculteurs qui ont réalisé que l'industrie du schiste menaçait leurs emplois.

Depuis octobre 2012, une journée mondiale contre la fracturation, le Global Frackdown, est organisée, avec des actions très nombreuses et diversifiées, posant des passerelles entre les groupes nord-américains et ceux dans le reste du monde. La mise en réseau

dépasse désormais les frontières nationales et continentales : un réseau Euro-Maghreb a ainsi été créé en mars 2014, suivi par le réseau Amérique Latine fin 2014, à Lima.

## **7.2. Cartographie mondiale de la position des Etats (interdictions, moratoires...)**

La mobilisation de la société civile produit des effets importants. Ca et là, les décideurs politiques se sont laissés convaincre (ou on eu peur pour leur mandat), produisant quelques interdictions et des moratoires, parfois avant même une première exploration (tableau 18). Ces effets, induits par une prise de conscience de plus en plus partagée, sont l'aboutissement de la mobilisation de communautés toutes entières, processus qui demande beaucoup de temps, d'énergie, d'expérience et de ressources de la part des militants.

Tableau 18 : Liste non-exhaustive par pays, états, districts, comtés, cantons et/ou villes où la fracturation hydraulique a été interdite par la loi ou suspendue par l'instauration d'un moratoire (informations au 4 mars 2015).

Pays	Fait	Année
<b>Amérique du nord</b> <b>Etats-Unis - Vermont</b>	Premier état américain à bannir la fracturation hydraulique	2012 <sup>(317)</sup>
Californie - Comté de Santa Cruz	Interdiction	2014 <sup>(318)</sup>
Nouveau Mexique - <i>Comté de Mora</i>	Interdiction	2014 <sup>(318)</sup>
New York	Le gouverneur de l'état a déclaré son intention de l'interdire très prochainement Interdiction	2014 <sup>(320)</sup>
Hawai		2013 <sup>(321)</sup>
Texas	Loi sur la transparence concernant la composition chimique de l'eau de fracturation	2012 <sup>(322)</sup>
Ville de Grand Prairie	Moratoire en cours	Depuis 2011 <sup>(323)</sup>
Denton	Interdiction de creuser de nouveaux puits	2014 <sup>(324)</sup>
Iowa - <i>Comté de Allamakee</i>	Moratoire de 18 mois sur l'exploitation des mines de sable destiné à être ajouté à l'eau de fracturation	2014 <sup>(325)</sup>
Maryland	Moratoire de 3 ans	2011 <sup>(326)</sup>
Virgine de l'ouest <i>Wellsville</i> <i>Morgantown</i> <i>Lewisburgh</i>	Interdiction Interdiction Interdiction	2011 <sup>(327)</sup> 2011 <sup>(328)</sup> 2012 <sup>(329)</sup>
Ohio <i>Wellsburgh</i>	Interdiction	2012 <sup>(330)</sup>
<b>Canada</b> Yuko, Colombie Britannique Nouvelle Ecosse Québec New Brunswick	Moratoire Moratoire de 2 ans Prochaine interdiction Interdiction Moratoire	2012 <sup>(331)</sup> 2010 <sup>(332)</sup> 2014 <sup>(333)</sup> 2014 <sup>(334)</sup> 2014 <sup>(335)</sup>
<b>Amérique du Sud</b> Argentine - <i>Cinco Saltas</i> , <i>Patagonie</i> Brésil Uruguay	Interdiction Moratoire de 5 ans Moratoire	2013 <sup>(336)</sup> 2014 <sup>(337)</sup> 2012 <sup>(338)</sup>
<b>Australie</b> - Nouvelles Galles du Sud - Victoria - Communautés de Dunoon, The Channon, Modanville, Whian Whian, Rosebank et Numulgi	Moratoire de 7 mois expiré Moratoire en cours Opposition	2011-2012 <sup>(339)</sup> 2012 <sup>(ibid.)</sup> 2012 <sup>(ibid.)</sup>
<b>Nouvelle Zélande</b> Ville de Christchurch District de Kairouna	Vote du conseil pour une interdiction Demande de moratoire	2012 <sup>(340)</sup> 2012 <sup>(341)</sup>

<b>Europe</b> Allemagne	Interdiction conditionnée + demande de moratoire jusqu'en 2021	2013 <sup>(342)</sup>
Bulgarie	Interdiction	2012 <sup>(343)</sup>
Espagne (communautés autonomes) <i>Cantabrie, La Rioja, Navarre, Catalogne</i> <i>Andalousie</i>	Interdictions Moratoire	Entre 2012 et 2014 <sup>(344)</sup> 2015 <sup>(345)</sup>
Ecosse	Moratoire	2015 <sup>(346)</sup>
France	Interdiction	2011 <sup>(347)</sup>
Irlande	Moratoire de 2 ans	2013 <sup>(348)</sup>
Irlande du Nord	L'assemblée a voté un moratoire	2011 <sup>(349)</sup>
Italie <i>Ville de Bomba</i>	Un forage dans l'île de Pantelleria a été stoppé sur décision gouvernementale	2012 <sup>(350)</sup>
Luxembourg	Interdiction	2013 <sup>(351)</sup>
Pays Bas	Moratoire jusqu'en 2017	2014 <sup>(352)</sup>
République Tchèque	Moratoire de 2 ans expiré	2012 <sup>(353)</sup>
Royaume Uni	Moratoire d'un an expiré s'accompagnant de règles strictes	2011 <sup>(354)</sup>
Roumanie <i>3 villages : Pungesti, Barladet Vaslui</i>	Moratoire de 2 ans expiré Resistance	2012 <sup>(355)</sup> 2013
Suisse <i>Canton de Fribourg</i> <i>Canton de Vaud</i> <i>Canton de Berne</i>	Interdiction Opposition <sup>(357)</sup> Opposition <sup>(ibid.)</sup>	2011 <sup>(356)</sup> - -
<b>Afrique</b> Afrique du sud Algérie Tunisie	Moratoire expiré Suspension Suspension**	2012 <sup>(358)</sup> 2014 <sup>(359)</sup> 2013 <sup>(360)</sup>

Aux États-Unis, pas moins d'une cinquantaine de villes, districts et comtés ont déjà déposé des demandes d'interdictions ou de moratoires fédéraux et nationaux sur lesquelles les autorités locales ou fédérales n'ont pas encore statué. Dans le seul État de New-York, environ 50 villes et comtés s'étaient positionnés contre la fracturation hydraulique avant que la décision ne soit prise en décembre 2014 de l'interdire dans tout l'État<sup>(361)</sup>.

On comprend mieux, dans ce contexte, que les multinationales de l'énergie se retrouvent à chercher à amortir les technologies, recherches, et équipement qu'elles ne peuvent plus mettre à contribution en Amérique du Nord ou en Europe<sup>(362)</sup>.

---

\*\* Avec le recul, il semble évident que le gouvernement transitoire de la Troïka qui avait dit « sursoir » à l'exploitation du gaz de schiste, l'a fait pour faire taire les contestataires. En effet, alors que le ministre de l'industrie du gouvernement qui lui a succédé, l'ex-directeur de Schlumberger Brésil, annonçait un dialogue national sur la question pour septembre 2014<sup>(363)</sup>, le premier ministre, ancien directeur de Division Hutchinson à Aerospace, filiale du groupe TOTAL, décrétait, à peine un mois plus tard, avec un aplomb anti-démocratique et anticonstitutionnel, que le gaz de schiste serait exploité « *malgré les critiques* »<sup>(364)</sup> ; et déclarait que « *toute décision dans ce domaine sera prise loin des tiraillements et en prenant en considération uniquement l'intérêt national* »<sup>(365)</sup>. L'intérêt national semble, depuis trop longtemps, coïncider avec ceux des multinationales étrangères !